



ÉDITO

L'investissement des partenaires du contrat territorial Val d'Allier alluvial permet depuis 2015 la mise en œuvre d'actions contribuant à une gestion durable de l'espace de mobilité de la rivière Allier. La programmation du contrat territorial arrive en 2018 à mi-parcours et fera l'objet d'un bilan.

J'ai eu l'opportunité en 2017 de participer aux deux visites de terrain organisées pour permettre au comité de pilotage de visualiser l'avancement des actions menées sur les boucles de l'Allier par Vichy Communauté et sur les gravières des Mayères par l'Agglo Pays Issoire.

Je vous invite à découvrir à votre tour l'actualité du contrat territorial. Vous en saurez notamment davantage sur le désenrochement des rives de Bellerive mené dans le cadre de la restauration des sites érodables et sur l'étude de l'avifaune nicheuse des milieux alluviaux.

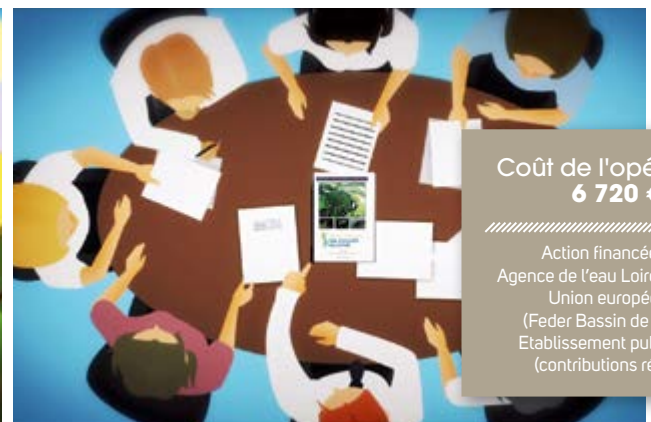
Je vous souhaite une bonne lecture.

Jocelyne BOUQUET
Présidente du Contrat territorial Val d'Allier alluvial

à la une

La com' en actions

Une animation vidéo pour promouvoir le Contrat territorial du Val d'Allier alluvial.



Coût de l'opération :
6 720 €

Action financée par :
Agence de l'eau Loire-Bretagne,
Union européenne
(Feder Bassin de la Loire)
Etablissement public Loire
(contributions régions)

À l'automne 2017, une animation vidéo a été réalisée pour promouvoir le Contrat territorial Val d'Allier alluvial. Elle présente de façon pédagogique, en 3'30, la rivière Allier et ses caractéristiques puis les principaux enjeux, la démarche concertée d'élaboration du contrat territorial, ses objectifs et les grandes lignes de sa mise en œuvre. Elle vise principalement les élus et les décideurs et vient en complément des lettres d'information semestrielles.

La vidéo est visible sur le site internet du Contrat territorial et sur Youtube. Elle est également mise à disposition des partenaires du Contrat et des acteurs du territoire sur simple demande auprès de l'animatrice du contrat.

Site du CTVA
(<http://www.sage-allier-ava.fr/ctvalallier/>)

YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=J2OR4ZQFOX>)

CONTACT :

Etablissement public Loire
Amandine DEGUILHEM
04 73 31 82 05
amandine.deguilhem@eptb-loire.fr



LE COMITÉ DE PILOTAGE SUR LE TERRAIN

En 2017, deux visites sur site ont été proposées aux membres du comité de pilotage du Contrat territorial Val d'Allier alluvial.

Le 6 juin, ils ont pu découvrir en bateau le résultat des travaux de restauration des berges réalisés par Vichy Communauté sur le secteur de la Boucle des Isles, ainsi que les secteurs de la rive gauche du Lac d'Allier où de nouveaux travaux sont envisagés.

Le 14 novembre, les membres du comité de pilotage ont assisté à une restitution des résultats d'une étude réalisée en prévision de la pérennisation des gravières des Mayères près d'Issoire. Ils se sont rendus ensuite sur le site pour visualiser les travaux envisagés : arasement de digues, reprofilage de berges en pente douce, inventaire de la faune et de la flore et création d'un sentier pédagogique. À noter également, la visite des Mayères a fait l'objet d'un article publié le 24 novembre 2017 dans le journal local La Ruche.



Les membres du comité de pilotage du contrat sur le terrain aux gravières des Mayères

DES DESCENTES EN CANOË à destination des élus et des acteurs locaux

Dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier alluvial, la LPO Auvergne propose aux élus et acteurs locaux une sortie en canoë sur les mesures du Bec-de-Dore, de Joze-Maringues et de Nonette. Cette descente en canoë sera l'occasion d'échanger sur les enjeux de la dynamique fluviale, de l'espace de mobilité de l'Allier et de découvrir les actions réalisées sur ces portions de rivière. Chaque sortie est limitée à 14 personnes, sur réservation.

Dates à retenir :

- > 16 juin entre Joze et Maringues
- > 30 juin entre Limons et le Bec de Dore
- > Date à définir sur la mesure de Nonette

CONTACT : LPO Auvergne

Matthieu CLEMENT
04 73 36 02 04 - 07 77 82 88 29
matthieu.clement@lpo.fr



Édité grâce au soutien financier de



Etablissement public du ministère chargé du développement durable



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.



Structure porteuse



Le saviez-vous ?

Une importante phase préalable d'étude et de concertation

Ces travaux ont été rendus possibles après un an et demi d'étude de faisabilité puis d'instruction réglementaire en lien avec les services de l'Etat. Sur ce site pré-identifié pour sa faisabilité foncière et l'absence d'enjeu majeur, l'étude réalisée par le Cen Auvergne a permis de vérifier la capacité potentielle de la rivière à restaurer sa dynamique érosive, évaluer les scénarios d'évolution du site après travaux et confirmer l'absence d'enjeu socio-économique sur la zone redonnée à l'érosion. Une concertation a été menée avec les principaux acteurs concernés, puis le grand public a été sollicité lors de l'enquête publique liée au dossier d'autorisation. Cela a d'ailleurs nécessité de lever les craintes de certains riverains par rapport à la confusion entre protection de berge et digue, et l'absence d'impact du projet sur les inondations.

paroles d'acteurs



Jean-Pierre BUCHE

Maire de Pérignat-ès-Allier et Président du SEAT

Gorges escarpées, plateaux récents ou anciens, collines, plaines alluviales, par son action érosive, l'Allier a façonné le paysage de notre territoire depuis des millénaires. Depuis 70 ans environ, nous avons abondamment et même abusivement exploité ses ressources minérales. Barrages, centrales, enrochements, ont fleuri sur son cours mettant considérablement à mal son fonctionnement naturel. Mais aujourd'hui, fort heureusement, nous revenons à plus d'humilité et à plus de « SAGE » considérations. L'opération de désenrochement à laquelle nous avons pu contribuer, à l'instigation du Cen, est très modeste mais elle a une valeur hautement symbolique. En effet, elle peut et elle doit changer le regard que nous avons tous, élus mais aussi habitants du territoire, sur cette richesse absolument essentielle que représente l'Allier. En prendre conscience, continuer et amplifier ce type d'action sont des nécessités absolues. Pour libérer de ses entraves l'Allier, rivière sauvage parmi les dernières d'Europe. Pour la laisser vivre et continuer à écrire son histoire naturellement. Pour que les Hommes recommencent à vivre en harmonie avec leur environnement.

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'EFFACEMENT DE PROTECTION DE BERGE SUR L'ALLIER

Le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne a réalisé en septembre 2017 des travaux de suppression de 200 mètres de protection de berge sur la rivière Allier à la Roche-Noire et Pérignat-ès-Allier (63), au droit de l'écopôle du val d'Allier. Cette opération vise à restaurer localement la dynamique fluviale de l'Allier en lui redonnant la possibilité d'éroder ses berges et dissiper son énergie. Elle a été menée en collaboration avec le Syndicat d'études et d'aménagement touristique (SEAT) des Communautés de communes de Billom et Mond'Arverne, propriétaire du site de l'écopôle. Ils ont fait l'objet d'un Arrêté préfectoral du 23 août 2017 d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

Les travaux ont nécessité la coupe d'arbres sur une surface de 1 900 m², sans dessouchage afin de permettre une reprise rapide de la végétation. La forêt abattue relevait d'un habitat Natura 2000. Mais en permettant de restaurer la divagation de la rivière et ainsi réactiver le cycle d'évolution des forêts alluviales, cette opération présentait un bilan positif dans l'évaluation d'incidences pour le site Natura 2000, dont le Document d'objectifs a pour 1^{er} enjeu la dynamique fluviale. Les produits de coupe ont été valorisés en plaquettes pour chaufferie collective.

Le Cen Auvergne a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux. La protection retirée se composait d'un perré en maillons maçonnés, d'une murette en béton et d'enrochements. Environ 600 m³ de matériaux ont ainsi été enlevés par l'entreprise GUINTOLI à l'étiage, d'abord par une pelle mécanique classique puis pour les blocs en pied de berge par une pelle de 29 tonnes équipée d'un bras long. Une partie des enrochements a été stockée sur l'écopôle pour des aménagements ultérieurs, l'autre partie a été valorisée par l'entreprise sur la restauration de la continuité écologique du seuil de l'A89 sur l'Allier. Le béton a été pris par le centre de traitement de Maya dans le cadre d'un partenariat avec le groupe VICAT. Après enlèvement de la protection, le chemin piéton a été rétabli et la berge laissée brute, charge à la rivière de la façonner et à la végétation spontanée de recoloniser le site. Le coût total des travaux est de 65 066 € TTC, financés dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier alluvial.

VERS UNE DÉMARCHE SIMILAIRE SUR LA DORE AVAL

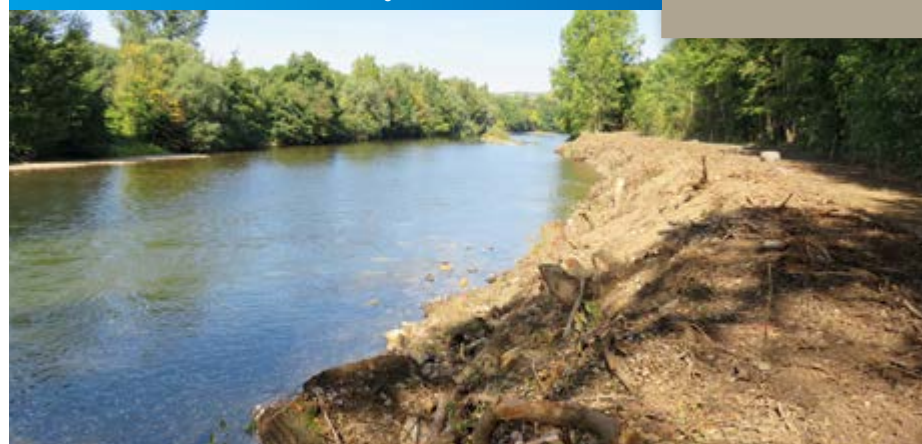
Le SAGE Dore a également identifié la dynamique fluviale comme un enjeu prioritaire dans sa plaine alluviale en aval de Courpière. Dans le cadre des études préalables à l'élaboration d'un Contrat territorial sur la Dore, le Parc naturel régional Livradois-Forez a donc confié au Cen Auvergne une étude de faisabilité foncière pour identifier des projets pilotes de préservation et restauration de la dynamique fluviale. Achevée en 2017, cette étude a apporté de bonnes perspectives opérationnelles sur 9 sites, avec des propriétaires favorables à la vente amiable de leurs parcelles pour ensuite permettre des actions de préservation ou restauration de la dynamique de la Dore.



Travaux de désenrochement de la berge de l'Allier
Automne 2017 - Cen Auvergne - J. SAILLARD

Coût de l'opération :
65 066 € TTC

Action financée par :
Agence de l'eau Loire-Bretagne,
Union européenne
(FEDER Bassin de la Loire),
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Après le 1^{er} hiver, en mai 2018 - Cen Auvergne - J. SAILLARD

En terme de suivi de l'évolution du site, au-delà de photographies régulières, un relevé de la berge au GPS a été réalisé par la DREAL de Bassin et une photogrammétrie du site a été effectuée avec un drone par le laboratoire GEOLAB du CNRS-Université Clermont-Auvergne.

Sur ce tronçon de rivière Allier au fonctionnement très perturbé et à l'espace de mobilité corseté, ces travaux ont permis de reconquérir une surface théorique d'espace de mobilité de 6 ha, avec une zone d'érosion potentielle à 20 ans évaluée à environ 2 ha. Mais c'est bien la rivière et ses prochaines crues qui confirmeront ou pas la restauration effective de la dynamique fluviale sur ce site. La petite crue de janvier dernier a généré une légère érosion du pied de berge de bon augure. Le Cen Auvergne mène en 2018 une étude sur une autre protection de berge située à Maringues et si la faisabilité est confirmée, d'autres travaux de restauration de la dynamique seront réalisés en 2019.

CONTACT : Conservatoire d'espaces

naturels Auvergne

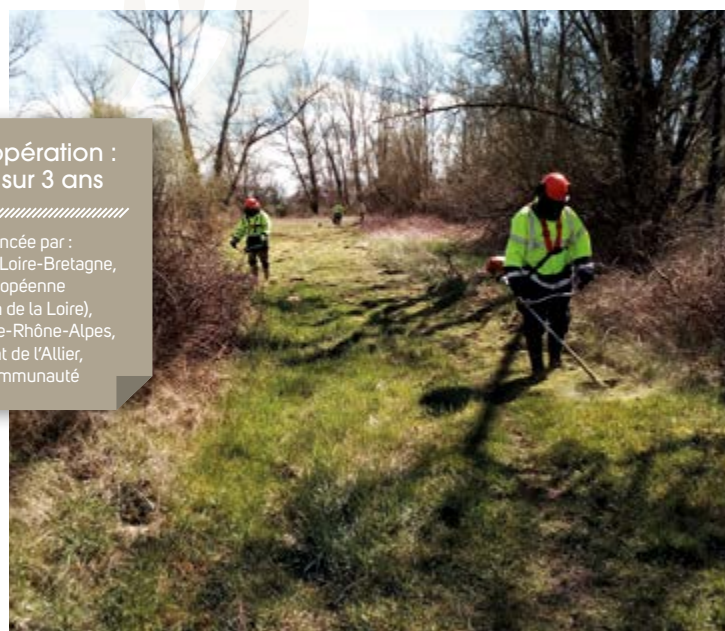
Julien SAILLARD

04 73 63 00 09

julien.saillard@cen-auvergne.fr



Mise en œuvre d'une gestion durable (débranchement et élagage léger annuels), rénovation d'une visée pédagogique - LPO Auvergne



Coût de l'opération :
32 427 € sur 3 ans

Action financée par :
Agence de l'eau Loire-Bretagne,
Union européenne
(Feder Bassin de la Loire),
Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Département de l'Allier,
Moulins Communauté

MOULINS : RÉNOVATION DU SENTIER DES CASTORS

Créé en 1993, le sentier des Castors relie la commune de Moulins à la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier située plus au sud. Entre rivière, prairies et forêts, il chemine au cœur de la nature alluviale, propice à la découverte de la riche biodiversité qu'elle abrite. En 2010, le sentier avait fait l'objet d'aménagements pédagogiques grâce au Plan Loire III mais leur dégradation et l'absence d'entretien avaient entraîné depuis une baisse de fréquentation.

Dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier alluvial et de la gestion de l'espace de mobilité de l'Allier, Moulins Communauté et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne se sont associées pour le rénover. L'objectif est la réappropriation de la rivière par les populations locales et le développement d'une gestion durable du sentier. Depuis 2015, des opérations de restauration du mobilier pédagogique, d'entretien et de sécurisation du chemin ont donc été menées.

L'itinéraire traverse la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier. Pour en préserver la biodiversité, un chargé de mission de la LPO a encadré les entreprises d'insertion et les associations chargées de réaliser les opérations d'entretien. Des pratiques respectueuses des écosystèmes (période d'intervention, bonnes pratiques de débroussaillage etc) ont ainsi été assurées.

Le sentier des Castors a retrouvé la physionomie qui avait fait son succès. La fréquentation moyenne en 2017 a atteint 6 316 personnes soit une augmentation d'environ 20% par rapport à 2015.

CONTACT : Moulins Communauté

Sylvain DURIX

04 70 48 14 34

s.durix@aggllo-moulins.fr



UN NOUVEAU PLAN DE GESTION POUR LA BOIRE DES CARRÉS

La Boire des Carrés est un Espace Naturel Sensible depuis 2006. Ce site d'environ 190 ha est localisé dans la plaine alluviale de l'Allier au sud de l'agglomération de Vichy. La proximité avec la ville perturbe la dynamique fluviale (enrochement de berges, pont-barrage de Vichy, anciennes gravières).

Le site constitue une zone refuge pour la biodiversité offrant une mosaïque de milieux : forêts alluviales, prairies, pelouses sèches, boires, etc. La rivière conserve aussi localement une physionomie en tresse, aujourd'hui rare sur l'Allier.

Vichy Communauté a retenu la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne comme gestionnaire. Elle porte la mise en œuvre du troisième plan de gestion validé à l'automne 2017. Cet outil opérationnel est établi pour la période 2018-2022 dont 3 premières années inscrites à la programmation prévisionnelle du Contrat territorial Val d'Allier alluvial.

L'évaluation du précédent plan de gestion (2013-2017) montre que les objectifs à long terme ont été atteints de façon satisfaisante et que l'état de conservation du site a été amélioré. La LPO Auvergne met en œuvre un programme d'actions 2018-2020 qui reconduit donc un certain nombre d'opérations telles que la gestion des habitats, les suivis scientifiques de l'avifaune et de la cistude d'Europe ou encore le suivi de la fréquentation.

Parmi les nouvelles actions figure la réalisation d'une étude sur la restauration des berges des gravières situées dans la partie sud de l'E.N.S. que délimite le pont Boutiron. La LPO démarrera également le suivi du criquet des chaumes (*Dociostaurus genei*), espèce rare en Auvergne.

Les objectifs à long terme

- > Conserver la population de cistudes d'Europe
- > Conserver la diversité et la qualité des habitats liés à la dynamique fluviale et la biodiversité associée
- > Valoriser le site et sensibiliser le public, favoriser l'accès à la connaissance
- > Intégrer durablement et localement le site

Coût de l'opération sur 2018-2020 :
164 893 € HT

Action financée par :
Agence de l'eau Loire-Bretagne,
Département de l'Allier,
Vichy Communauté



CONTACT : Vichy Communauté

Mariel FONTVERNE

04 70 96 57 28

m.fontverne@vichy-communaute.fr

Une plateforme pour les sternes

Sternes naines et Sternes pierregarin font partie des espèces remarquables recensées sur le site mais elles en ont disparu en 2015. Comme ailleurs en Auvergne, leur habitat de nidification se raréfie avec la perturbation de la dynamique fluviale. L'objectif de la plateforme est de se substituer aux îlots de gravières pour attirer une nouvelle colonie. En effet, les sternes s'accommodent bien de ces dispositifs artificiels pour nicher.

Programme d'actions sur 2018-2020

Étude sur la restauration des gravières du pont Boutiron

Plateforme à sternes

Gestion courante : entretien des habitats, lutte contre les espèces invasives, agropastoralisme, etc

Observations et suivis scientifiques : cistude, avifaune, fréquentation, etc

Valorisation : sensibilisation, application numérique, lettre d'information

Coordination : assistance aux maîtres d'ouvrages, gestion administrative, évaluation du programme.

RESTAURATION DE LA RIVIÈRE ALLIER EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Un ambitieux programme de restauration du corridor écologique que constitue l'Allier est en cours dans l'agglomération de Vichy.

À l'issue de la phase d'études (inventaires de la faune et de la flore, analyses morphologiques, etc.) soutenue par le contrat Val d'Allier alluvial, la préparation de la première phase opérationnelle s'achève en rive gauche, depuis la Boucle des Isles jusqu'au pont de l'Europe, sur la commune de Bellerive-sur-Allier.

Des travaux de restauration écologique de la berge sur plus de 3 km commenceront à l'automne simultanément à une vaste opération de curage de la retenue. Intégrés dans un projet d'aménagement touristique et de développement allant au-delà de la renaturation des berges, ces travaux dureront près de 12 mois.

La suppression d'enrochements ainsi que la démolition du mur de quai en béton sur près des deux tiers de sa longueur, la restauration de pentes plus douces stabilisées par des techniques de génie végétal mixte, la restauration de la confluence du Sarmon ou encore la création d'une vaste annexe hydraulique vont changer le visage de la rivière dans la traversée de l'agglomération.

Avec les travaux sur la rive gauche, l'agglomération de Vichy et les communes poursuivent leurs efforts pour atténuer l'empreinte urbaine sur le milieu alluvial et sur la rivière Allier en particulier.

CONTACT : Vichy Communauté

Mathieu BOISSEAU

04 70 96 57 38

m.boisseau@vichy-communaute.fr



EN SAVOIR TOUJOURS PLUS SUR L'ALLIER

Le fonctionnement morphodynamique de l'Allier est perturbé par des aménagements tels que les enrochements, les seuils et les gravières. Pour préserver et restaurer l'espace de mobilité de la rivière, il est nécessaire d'en savoir plus sur son transit sédimentaire et son continuum, peu étudiés jusqu'ici.

Un stage a été proposé pour identifier les méthodes de caractérisation du transit sédimentaire les plus appropriées pour l'Allier. Quentin Delaveau a ainsi été recruté pour une durée de 5 mois.

Il a été accueilli dès le mois avril pour effectuer une synthèse bibliographique de retours d'expérience et une analyse critique des données cartographiques existantes (plans, lignes d'eau, bathymétrie, plancher alluvial, etc). Il identifiera aussi les tronçons de l'Allier à étudier sur la base de son analyse documentaire et de visites de terrain.

Il est encadré par Lucile Mazeau, animatrice de la CLE du SAGE Allier aval, et par Catherine Neel du Cerema où il est basé pour bénéficier de l'appui technique de l'équipe Hydrosystèmes et corridors fluviaux.

CONTACT :
Quentin DELAVEAU
 Stagiaire Etablissement public Loire
 04 73 42 10 26
 quentin.delaveau@cerema.fr



Brèves

> La prochaine **Journée d'information et d'échanges** du Contrat territorial aura lieu, le **3 juillet 2018**. La thématique sera très prochainement définie. Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de la cellule d'animation du contrat.

> La signature de l'avenant est reportée à 2019.

> Le contrat a été présenté lors de la commission thématique « Dynamique fluviale » du SAGE Allier aval qui s'est déroulée le 6 décembre 2017 à Pérignat-es-Allier (63), ainsi qu'à l'occasion des Journées nationales du réseau Eau et Milieux Aquatiques de la FRANE le 28 mars 2018 à Moulins (03).

> Un bilan à mi-parcours de la programmation du contrat est en cours d'élaboration au sein de la cellule animation.

CONTACT

Clémentine COULON,
 en remplacement provisoire
 d'**Amandine DEGUILHEM**
 Animatrice
 04 73 31 82 05
 amandine.deguilhem@eptb-loire.fr
 www.sage-allier-aval.fr/ctvalallier/

ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE
 Contrat territorial Val d'Allier alluvial
 Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes
 59 boulevard Léon Jouhaux
 CS 90706
 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

ZOOM SUR

L'avifaune nicheuse Le comptage initial



Falaise à hirondelles - Y. Patris, LPO Auvergne

Coût de l'opération :
26 000 €
 (comptage 2017)

Action financée par :
 Agence de l'eau Loire-Bretagne,
 Union européenne
 (FEDER Bassin de la Loire),
 Région Auvergne-Rhône-Alpes

La mobilité naturelle de l'Allier génère et régénère des habitats bien spécifiques comme les grèves ou les talus d'érosion. Bon nombre des espèces inféodées à ces milieux sont donc considérées comme étant des indicateurs de la fonctionnalité d'un cours d'eau, et notamment d'une dynamique fluviale active.

La connaissance précise des populations de ces oiseaux et le suivi de leurs évolutions témoignent parfaitement de l'état, de la fonctionnalité de l'écosystème fluvial. Aussi, 9 espèces d'oiseaux dont l'écologie est directement liée à la rivière ont été suivies en 2016 et 2017 par la LPO Auvergne. Il s'agit des Sternes pierregarin et naine, du petit Gravelot, du Chevalier guignette, de l'Hirondelle de rivage, du Guépier d'Europe, du Martin-pêcheur, de l'Ædicnème criard et du Balbuzard pêcheur.



Ædicnème criard - G. Leroux, LPO Auvergne

LA MÉTHODE

Les comptages ont été réalisés de mi-mai à début juillet, période la plus favorable à la nidification des oiseaux et selon les conditions hydrologiques et météorologiques les plus propices. Mobilisant 3 salariés et une dizaine de bénévoles, ils ont nécessité près de 40 jours de travail.

Ces espèces ont été recensées simultanément sur l'ensemble du val d'Allier concerné par le contrat (près de 220 km). En 2017, 14 tronçons de rivière (de 6,5 km pour le plus court à 27,6 km pour le plus long) ont été définis de Brioude au Bec d'Allier, pour réaliser des descentes en canoë ainsi que des comptages fixes qui ont permis d'établir un état des lieux chiffré et cartographié.

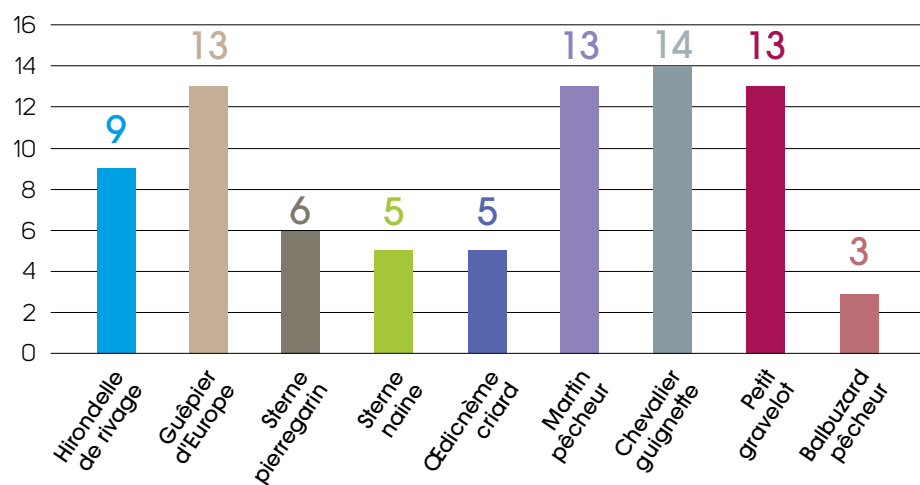


Observateur, L. Duroux - LPO Auvergne

QUELQUES PREMIERS RÉSULTATS

De manière générale, le Chevalier guignette, le Petit gravelot, le Martin pêcheur et le Guépier d'Europe ont été observés nicheurs sur 90% du nombre de tronçons réalisés. Viennent ensuite l'Hirondelle de rivage (65%) puis la Sterne pierregarin (42%), la Sterne naine et l'Ædicnème criard (35%). L'espèce la plus discrète est le Balbuzard pêcheur observé sur uniquement 3 tronçons.

Nombre de tronçons occupés par espèce :



ET LA SUITE ?

Une seconde phase de comptage en 2020 permettra de comparer et d'interpréter les données. L'étude permettra aussi d'évaluer les actions entreprises sur le domaine public fluvial par l'ensemble des opérateurs.

CONTACT : LPO Auvergne
Charline GIRAUD
 04 73 36 15 35
 charline.giraud@lpo.fr

